

SECURITY
COUNCILCONSEIL
DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

FIRST YEAR

SECOND SERIES

PREMIERE ANNEE

SECONDE SERIE

EIGHTY-SIXTH MEETING

QUATRE-VINGT-SIXIEME SEANCE

*Held at Lake Success, New York,
on Thursday, 19 December 1946, at 10.30 a.m.*

*Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 19 décembre 1946, à 10 h. 30.*

*President: Mr. H. V. JOHNSON
(United States of America).*

*Président: M. H. V. JOHNSON
(Etats-Unis d'Amérique).*

Present: The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

106. Provisional agenda (document S/220)**106. Ordre du jour provisoire (document S/220)**

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 3 December 1946, from the acting Chairman of the delegation of Greece to the Secretary-General, and enclosed memorandum concerning the situation in northern Greece (document S/203).¹

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 3 décembre 1946, adressée au Secrétaire général par le Président par intérim de la délégation de la Grèce, et memorandum sur la situation en Grèce septentrionale, annexé à cette lettre (document S/203).¹

107. Adoption of the agenda**107. Adoption de l'ordre du jour**

The agenda was adopted.

L'ordre du jour est adopté.

108. Continuation of the discussion of the Greek complaint concerning the situation in northern Greece**108. Suite de la discussion de la plainte grecque concernant la situation en Grèce septentrionale**

The PRESIDENT: I would ask the representatives of Greece, Yugoslavia, Albania and Bulgaria to take their places at the Council table.

Le PRÉSIDENT: Je demande aux représentants de la Grèce, de la Yougoslavie, de l'Albanie et de la Bulgarie de vouloir bien prendre place à la table du Conseil.

Mr. Hysni Kapo, Albanian Minister Plenipotentiary to Yugoslavia; Lieutenant-General Wladimir Stoytcheff, Bulgarian political representative to the United States; Mr. Vassili Dendramis, permanent representative of Greece to the United Nations, and Mr. Sava Kosanović, Yugoslav Ambassador to the United States, took their places at the Council table.

M. Hysni Kapo, Ministre plénipotentiaire d'Albanie en Yougoslavie, le lieutenant-général Wladimir Stoytcheff, représentant politique de la Bulgarie aux Etats-Unis, M. Vassili Dendramis, représentant permanent de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies, et M. Sava Kosanović, Ambassadeur de Yougoslavie aux Etats-Unis, prennent place à la table du Conseil.

¹ See *Official Records of the Security Council, First Year, Second Series, Supplement No. 10, Annex 16.*

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Seconde Série, Supplément No 10, Annexe 16.*

Mr. KOSANOVIĆ (Yugoslavia): Mr. Tsaldaris has accused Yugoslavia of provoking civil war in Greece. The evidence upon which he bases his accusations, as brought forth in his memorandum and supplemented by subsequent interventions, we have discredited. In my speeches I avoided using Yugoslav documents. I brought before you facts which were carefully substantiated and which are confirmed by the unanimous feelings of all sincere friends of the Greek people and all friends of peace in the Balkans and in Europe. This is proved by statements of the most prominent representatives of the Greek people, regardless of their political convictions, men who are forced by the Greek tragedy to take their appeals to democratic mankind and show that they stand in solidarity with their persecuted brothers. Everyone agrees that there is a turbulent situation in Greece. It is also necessary that we find ourselves in agreement about the causes and on the steps to be taken to remedy the situation. It would be a mistake, in my opinion, not to form the right conclusions from the established facts.

I am afraid that to pass the resolution as presented by the representative of the United States, without any modifications, would not bring the complete solution of the problem under discussion that we all desire.

I think it is clear that a civil war rages in Greece—in Macedonia, in Thessaly, in the Peloponnesus, and on the Islands. We see this from Mr. Tsaldaris' memorandum, from statements of Greek leaders, from reports of the world Press and, I think, also from the facts which I had the honour to bring before this Council.

If the commission goes with instructions to investigate only the border incidents in Greece, this will not lead to the removal of the roots of the evil. The representative of the United Kingdom, Sir Alexander Cadogan, said "there is a smouldering fire" in this area. The representative of Australia used the same analogy. He said: "We would say that we can see smoke. Further than that, we can sense a very strong smell of something burning." Exactly; but we must not fight the sparks or the smoke of the fire; we must find the heart of the fire. If we go in the opposite direction, the fire will spread. This is similar to a case of a contagious disease. It is necessary to find the right diagnosis and the centre of infection, and not to try to fight the symptoms. In the case of a dangerous disease it is very harmful to prescribe an antidote for the symptoms rather than to trace the disease from the symptoms.

We have a civil war in Greece. The causes are to be found all over Greece, not only on the border. My country is developing normally; the heavy consequences of war are being quickly removed; we have no civil strife; we have none of the symptoms which accompany a turbulent situation; we do not even have inflation. We have been accused by Mr. Tsaldaris of

M. KOSANOVIĆ (Yougoslavie) (*traduit de l'anglais*): M. Tsaldaris a accusé la Yougoslavie de fomenter la guerre civile en Grèce. Nous avons contesté les témoignages sur lesquels il a fondé ses accusations, témoignages exposés dans son mémorandum et complétés lors d'interventions ultérieures. J'ai évité, dans mes discours, de me référer à des documents émanant de sources yougoslaves. Je vous ai exposé des faits dont l'exactitude a été soigneusement vérifiée et qui sont confirmés par les sentiments unanimes de tous les amis sincères du peuple grec et de ceux qui désirent voir régner la paix dans les Balkans et en Europe. C'est ce que prouvent les déclarations des représentants les plus éminents du peuple grec, quelles que soient leurs opinions politiques, qui se voient forcés, en raison de la tragédie grecque, d'en appeler à l'humanité démocratique et d'exprimer leur solidarité avec leurs frères persécutés. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il existe en Grèce une situation troublée. Mais il faut également nous mettre d'accord sur les causes qui ont provoqué cette situation et sur les mesures à prendre pour y remédier. Ce serait, à mon avis, une erreur de ne pas tirer, des faits établis, les conclusions qui s'imposent.

Si le Conseil adopte, sans aucune modification, la résolution telle que la soumet le représentant des Etats-Unis, je crains qu'il ne puisse donner, au problème que nous discutons, la solution complète que nous désirons tous.

Je crois qu'on ne saurait douter que la guerre civile sévit en Grèce, en Macédoine, en Thessalie, dans le Péloponnèse et dans les Iles. Cela ressort du mémorandum de M. Tsaldaris, des déclarations des chefs grecs et des rapports publiés dans la presse mondiale et également, à mon avis, des faits que j'ai eu l'honneur d'exposer au Conseil.

Si l'on ne charge la commission d'enquêter que sur les seuls incidents survenus à la frontière grecque, on ne réussira pas à supprimer les causes profondes du mal. Sir Alexander Cadogan, représentant du Royaume-Uni, a déclaré "qu'un incendie couve" dans cette région. Le représentant de l'Australie s'est servi de la même métaphore. Il a déclaré: "Nous dirons que nous voyons de la fumée et même qu'il y a une très forte odeur de brûlé." C'est exact, mais il ne suffit pas de combattre les étincelles ou la fumée, nous devons nous attaquer au foyer même de l'incendie. Si nous nous en éloignons, l'incendie se propagera. Cela ressemble à un cas de maladie contagieuse. Il faut établir un diagnostic exact et localiser l'infection et non pas essayer de s'attaquer aux symptômes. Lorsqu'on a affaire à une maladie contagieuse, il est très dangereux de s'attaquer aux symptômes au moyen d'antidotes au lieu d'utiliser les symptômes pour dépister le mal.

La guerre civile sévit en Grèce. On en trouve les causes dans le pays tout entier, non pas seulement à ses frontières. Mon propre pays se développe normalement; nous supprimons rapidement les lourdes conséquences de la guerre; il n'y a pas, chez nous, de lutte intestine; il ne se manifeste aucun des symptômes qui accompagnent une situation trouble; nous n'avons même

threatening peace and the integrity of Greece. We have shown that this is not true.

is impossible not to receive the impression, in reading the United States resolution, that the situations in Yugoslavia and Greece are identical, and that we and Mr. Tsaldaris should bear the same responsibility for the turbulent Greek situation. Wrong conclusions could be drawn from this. Even indirectly throwing suspicion on others could divert attention in the wrong direction, and hamper the search for the truth which we all desire. What can be asked of us is that we assist the Security Council commission in every way possible to find the truth regarding the causes of the turbulent situation in Greece. May I remind you that we proposed such an inquiry some eighteen months ago?

Permit me to take this opportunity to thank you for the courteous attention you have given to the presentation of my country's viewpoint; and since my plain speaking has occasioned some criticism here, may I say that I have thought I could pay the highest respect to this body and to its seriousness of purpose by speaking plainly at all times?

Mr. HYSNI KAPO (Albania) (*translated from French*): On 6 December 1946, the delegation of Albania submitted to the Secretary-General of the United Nations a list of twenty-one incidents which had occurred on the Greek-Albanian frontier between 10 September 1946 and 20 November 1946.¹

The Secretary-General acknowledged receipt of this list by a letter bearing the reference number 1204/4/4/JFC and dated 15 December 1946.

I ask you, Mr. President, to see that this list is included among the documents of the present proceedings.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The Security Council has already heard the speech of the representative of Greece, in which he stated his case against Yugoslavia, Bulgaria and Albania, and also the speeches of the representatives of Yugoslavia, Bulgaria and Albania on the statement of the Greek Government. Thus, we have heard charges and counter-charges, and I think that we are now in a position to reach some preliminary conclusions after the discussion which has taken place.

The representative of the United States of America and some other representatives have expressed the view that at present it would be difficult for the Security Council to arrive at any conclusions. I venture to disagree with this assertion. Of course, if the situation is not clear to anyone, he had better not speak or touch on the substance of the question. It is better to say

¹ See *Official Records of the Security Council, First Year, Second Series, Supplement No. 12, Annex 25* (document S/222).

pas d'inflation. M. Tsaldaris nous accuse de menacer la paix et l'intégrité territoriale de la Grèce. Nous avons montré que c'est là une affirmation erronée.

Il est impossible de ne pas avoir l'impression, à la lecture de la résolution des Etats-Unis, que la situation est la même en Yougoslavie et en Grèce et que nous devons, avec M. Tsaldaris, être tenus responsables de la situation troublée qui existe en Grèce. Cela pourrait nous amener à des conclusions fausses. Le fait de faire peser, même indirectement, des soupçons sur d'autres pourrait aiguiller l'attention dans une fausse direction et entraver la recherche de la vérité que nous désirons tous voir établir. Ce que l'on peut exiger de nous, c'est que nous aidions, par tous les moyens possibles, la commission du Conseil de sécurité à établir la vérité sur les causes de la situation troublée qui existe en Grèce. Je me permets de vous rappeler que nous avons, il y a quelque dix-huit mois, proposé une enquête de ce genre.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous remercier de la bienveillante attention que vous avez bien voulu prêter à l'exposé du point de vue de mon pays; et puisque la franchise avec laquelle je me suis exprimé a provoqué ici quelques critiques, me sera-t-il permis d'ajouter que je n'ai pas cru pouvoir rendre de plus grand hommage à ce Conseil et à sa dignité qu'en parlant toujours en toute franchise?

M. HYSNI KAPO (Albanie): Le 6 décembre 1946, la délégation de l'Albanie a présenté au Secrétaire général des Nations Unies la liste de vingt et un incidents survenus à la frontière gréco-albanaise entre le 10 septembre 1946 et le 20 novembre 1946¹.

Le Secrétaire général a accusé réception de cette liste, par une lettre portant la référence 1204/4/4/JFC, en date du 15 décembre 1946.

Je vous prie, Monsieur le Président, de veiller à ce que cette liste soit incluse parmi les pièces qui se rapportent au présent débat.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Le Conseil de sécurité a déjà entendu le représentant de la Grèce qui a présenté ici les plaintes de son Gouvernement contre la Yougoslavie, la Bulgarie et l'Albanie. Il a entendu également les représentants de ces trois pays répondre aux déclarations du Gouvernement grec. Nous connaissons donc les accusations et les contre-accusations et il me semble qu'à la suite de la discussion qui vient d'avoir lieu, nous pouvons tirer certaines conclusions préliminaires.

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique et certains autres représentants ont exprimé l'opinion qu'il serait difficile pour le Conseil de sécurité de tirer dès maintenant des conclusions de ce débat. Je me permettrai de ne pas partager leur avis. Bien sûr, lorsqu'on estime que la situation n'est pas claire, il vaut mieux s'abstenir de prendre la parole et de toucher au fond du

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Seconde Série, Supplément No 12, Annexe 25* (document S/222).

nothing than to say things which are not clear, and particularly things which are not true. But, as I have already said, it seems to me that on the basis of the discussion which has taken place in the Security Council, we are in a position to draw certain conclusions. First of all, it is essential to have a clear idea of what we are dealing with, and of the significance of the question we are discussing.

Not only the Security Council, but public opinion throughout the world knows that the Greek question and the situation in Greece are being discussed in the Security Council for the third time. From this fact alone certain definite conclusions can be drawn. How is it that Greece, a small country in the Balkan Peninsula, is being discussed in the Security Council for the third time within a year?

In putting this question, one is inevitably led to conclude that there must be some serious reasons for this phenomenon. It is enough to study the statements submitted at various times to the Security Council on the Greek question, particularly the statements made at the last meeting of the Security Council by the representatives of Yugoslavia, Bulgaria and Albania, to realize the fact that the Security Council's concern with the Greek question over a considerable length of time arises from serious and deep-seated causes in Greece itself.

The situation in Greece is certainly an abnormal one. Serious events are taking place in that country, where something like civil war is going on. Everybody seems to be agreed on this, both the representative of Greece whom we have heard here, and the representatives of Yugoslavia, Bulgaria and Albania. According to official reports which we have heard, military units are taking part in the events in northern Greece, and hundreds and thousands of people have been killed or wounded. Thus, all this has involved a considerable number of victims.

What do we see in the Security Council during the discussion of the Greek Government's complaint? We are faced with a situation in which the Tsaldaris Government is trying to divert the attention of the Security Council and world public opinion from the true causes which have led to these events in Greece, and to suggest non-existent causes. We are faced with an attempt to ascribe the events taking place in Greece to causes outside that country. We have heard the statement of Mr. Tsaldaris, who tried to prove that the situation which has arisen in Greece, particularly in the north, was the result of foreign intervention, and who accused the neighbours of Greece—Yugoslavia, Bulgaria and Albania—of this intervention.

I think that the Security Council, even without having the findings of any commission which has investigated the situation, is in a position to get an idea of who is really in the right and who is to blame. If the Security Council really wishes to form an objective and serious estimate of the situation which has arisen in Greece, it should

problème. Mieux vaut ne rien dire plutôt que de dire des choses vagues et, à plus forte raison, inexactes. Néanmoins, comme je l'ai déjà dit, je crois qu'à la suite des débats qui viennent d'avoir lieu au Conseil, nous pouvons tirer certaines conclusions. Nous devons, avant tout, nous rendre compte de la nature et de l'importance de la question que nous étudions.

Le Conseil de sécurité et l'opinion publique du monde entier savent que c'est pour la troisième fois que la question grecque, que la situation en Grèce sont évoquées devant le Conseil. Ce fait, à lui seul, nous permet de tirer certaines conclusions. Comment se fait-il qu'un petit pays balkanique, la Grèce, puisse, pour la troisième fois en un an, faire l'objet de débats au Conseil de sécurité?

Il suffit de poser cette question pour arriver à la conclusion qu'il doit y avoir des raisons sérieuses qui expliquent ce fait. Il suffit de se reporter aux déclarations sur la question grecque qui ont été faites au Conseil de sécurité en diverses occasions, et notamment aux déclarations faites par les représentants de la Yougoslavie, de la Bulgarie et de l'Albanie au cours de notre dernière réunion, pour se rendre compte que, si le Conseil s'occupe depuis si longtemps de la question grecque, cela tient à des raisons sérieuses et profondes qu'il faut chercher en Grèce même.

La situation qui s'est créée en Grèce est vraiment anormale. Dans ce pays, des événements très graves se déroulent, qui ressemblent fort à une guerre civile. Sur ce point, tout le monde semble d'accord, aussi bien le représentant de la Grèce, que nous avons entendu ici, que les représentants yougoslave, bulgare et albanais. Selon les informations officielles qui nous ont été communiquées, des unités militaires prennent part aux événements qui se déroulent dans le nord de la Grèce; les morts et les blessés s'y comptent par centaines et même par milliers. Ces événements ont donc entraîné des pertes considérables en vies humaines.

Or, que voyons-nous au Conseil de sécurité, au cours de l'examen de la plainte formulée par le Gouvernement grec? Nous constatons que le Gouvernement de M. Tsaldaris tente de détourner l'attention du Conseil de sécurité et de l'opinion publique mondiale des causes réelles qui sont à l'origine des événements de Grèce; il s'efforce d'expliquer ces événements par des causes inexistantes. Nous sommes en présence d'une tentative d'expliquer les événements de Grèce par des causes extérieures à ce pays. Nous avons entendu les déclarations de M. Tsaldaris qui a cherché à prouver que la situation qui s'est créée en Grèce, et particulièrement dans le nord de ce pays, serait le résultat d'une ingérence étrangère qu'il a imputée aux pays voisins de la Grèce: Yougoslavie, Bulgarie et Albanie.

J'estime que, même s'il ne dispose pas des résultats de l'enquête faite sur la situation par une commission quelconque, le Conseil de sécurité est en mesure de se former une opinion et de voir quels sont les véritables coupables. Si le Conseil de sécurité veut vraiment juger en toute objectivité la situation qui s'est créée en Grèce,

approach in an objective manner the settlement of the question placed before the Security Council by the Greek Government.

When we speak of the causes which have brought about the situation in Greece, we cannot disregard the discussions which have already taken place in the Security Council. These discussions have shown that the abnormal situation in Greece is due to causes which have no relation to the neighbouring countries.

It is an indisputable fact that in Greece the representatives of the democratic parties and organizations take no part whatever in the government. The opinion prevails, both abroad and in Greece, that the Tsaldaris Government is unpopular, that it does not enjoy the support of the overwhelming majority of the Greek people. I repeat that this is the prevailing opinion both abroad and in Greece. This fact will hardly be disputed by anyone who attempts to appraise the present situation in Greece in a really objective manner.

The non-participation of all democratic forces, parties and organizations in the government apparatus has led to a situation where, according to the former Foreign Minister Sofianopoulos, many people prefer to flee to the hills and fight for the maintenance of democratic liberties. This is the statement of a prominent Greek democrat. I could quote the statements of other Greek democrats who say the same thing.

The Security Council has repeatedly been informed of numerous facts which show that, whereas democratic parties and organizations in Greece are excluded from participation in the government and the government apparatus, the latter harbours a good many people who collaborated with the enemy. These facts are incontestable.

Thus we find in Greece a situation in which the democratic forces of the country take no part in the government or in the machinery of the government. This fact sets its mark on the whole political life of the country.

In discussing the complaint of the Greek Government, the Security Council cannot fail to take into account the existing conditions in Greece, if it really wishes to form an objective estimate of the situation in Greece in general and in its frontier regions in particular.

Events are taking place in Greece which are not due to external causes originating with her northern neighbours. The events taking place in Greece are due to other causes, which derive their origin from the savage terror that is raging in Greece against all democratic parties and organizations, democratic workers and trade unions, and in particular against the people who carried on a heroic and self-sacrificing struggle against our common enemy. This refers above all to the true heroes of the Greek resistance, ELAS, and the forces grouped around that organization. The terror is directed primarily against these forces. Even in the American Press you may read a good many reports on the way in which the Greek police and the Greek Army are treating these people:

c'est dans un esprit d'objectivité qu'il doit chercher la solution de la question qui lui a été soumise par le Gouvernement grec.

Lorsque nous parlons des causes qui sont à l'origine des événements de Grèce, nous ne devons pas oublier les débats qui ont déjà eu lieu au sein du Conseil. Ces débats ont montré que la situation anormale qui existe en ce moment en Grèce est due à des causes qui n'ont aucun rapport avec les pays voisins.

Il est incontestable que les représentants des partis et des organisations démocratiques ne participent en aucune façon au Gouvernement grec. On admet généralement, tant en Grèce qu'à l'étranger, que le Gouvernement de Tsaldaris est impopulaire et que la grande majorité du peuple grec ne l'appuie pas. Telle est l'opinion qui prédomine, je le répète, tant en Grèce qu'à l'étranger. Ce fait, on ne peut guère le contester si l'on veut vraiment juger objectivement de la situation qui s'est créée en Grèce.

Ainsi que l'a déclaré l'ancien Ministre des Affaires étrangères de Grèce, M. Sofianopoulos, c'est parce que les forces démocratiques, les partis et les organisations démocratiques ne sont pas représentés au sein du Gouvernement, que les gens préfèrent se réfugier dans la montagne et lutter pour la sauvegarde des libertés démocratiques. Voilà ce que dit un éminent démocrate grec. On pourrait citer bien d'autres déclarations analogues faites par des démocrates de la Grèce.

De nombreux faits qui ont été signalés au Conseil de sécurité en diverses occasions attestent que, alors que les partis et les organisations démocratiques de la Grèce ont été écartés du gouvernement et de l'administration, cette dernière a admis dans ses rangs nombre de gens qui avaient collaboré avec l'ennemi. Ces faits sont incontestables.

Nous avons donc en Grèce une situation telle que les forces démocratiques du pays ne participent ni au gouvernement ni à l'administration, ce qui ne manque pas d'influer sur toute la vie politique du pays.

En examinant la plainte formulée par le Gouvernement grec, le Conseil de sécurité ne peut manquer de tenir compte de ces conditions de la vie politique grecque, s'il veut vraiment juger en toute objectivité de la situation qui s'est créée en Grèce et en particulier dans les régions frontières de ce pays.

Il se produit en Grèce des événements qui ne sont pas dus à des causes extérieures, imputables aux pays situés au nord de la Grèce. Ces événements sont dus à d'autres causes; ils sont le résultat de la terreur qui sévit dans ce pays contre l'ensemble des partis, des organisations, des syndicats et des personnalités de la Grèce démocratique et, en particulier, contre ceux qui ont mené avec abnégation une lutte héroïque contre notre ennemi commun. Je pense surtout aux vrais héros de la Résistance grecque, à l'ELAS et aux forces groupées autour de l'ELAS. C'est principalement contre eux que sévit la terreur. On peut lire jusque dans la presse américaine de nombreux rapports sur les procédés dont usent à leur égard la police et l'armée grecques.

Finally, we must not forget the essential fact mentioned more than once at meetings of the Security Council, that one of the causes of this situation in Greece is foreign intervention, which does not come, however, from the neighbours of Greece, but is a result of the presence of foreign troops in that country.

I will not go into details on this subject. The Security Council has already had occasion in the past to be acquainted with numerous instances of such foreign intervention, and is sufficiently well informed in this sphere.

But in appraising the present situation in Greece, and in examining the complaint of the Greek Government, we cannot fail to give attention to this fact, since foreign intervention by countries other than those bordering on Greece is one of the most serious causes which have brought about this situation.

If conditions in Greece were evolving in the direction of the inclusion of the democratic parties and organizations in the government of the country and in the government machinery, the situation would of course improve, and it is quite possible that we might not be faced with a position in Greece such as that which exists there at the present time. However, events are not evolving in this direction. The situation is becoming increasingly aggravated, and the terror against democratic organizations and parties, Greek democrats, and Greek trade unions is being constantly intensified. It is not surprising that under these conditions matters have reached something like a civil war in Greece, particularly in the northern regions of that country.

I do not think that the measures taken by the Greek Government are likely to raise the prestige of that Government, either at home or abroad, or to improve the general situation in Greece. I do not think that world public opinion—nor, I hope, the Security Council—will agree with the Tsaldaris Government regarding the causes of the situation in Greece.

The Tsaldaris Government accuses Yugoslavia, Albania and Bulgaria of helping to foment the struggle taking place in northern Greece. It quotes a number of cases which are said to have taken place and to be taking place, of violations of the Greek frontier by individuals and groups from Yugoslavia, Albania and Bulgaria. But we have heard the representatives of Yugoslavia, Bulgaria and Albania bring forward a far greater number of facts regarding the violation of their frontiers by Greek troops.

I have a list of instances of the violation of the Greek-Yugoslav, Greek-Albanian, and Greek-Bulgarian frontiers both by aeroplanes and by military units and groups from Greece. I shall not quote all these facts, which come from official sources. Many of them have been quoted here in the speeches of the representatives of Yugoslavia, Bulgaria and Albania. I shall merely indicate a few by way of illustration in order to show that the Greek-Yugoslav, Greek-Bulgarian and Greek-Albanian frontiers are indeed being systematically violated by Greece.

Enfin, il ne faut pas non plus oublier un fait essentiel, que l'on a déjà mainte fois mentionné au Conseil de sécurité, à savoir que l'une des causes de la situation qui s'est créée en Grèce est une ingérence étrangère; celle-ci ne provient d'ailleurs pas des pays voisins de la Grèce, elle tient à la présence en Grèce de forces armées étrangères.

Je n'entrerai pas dans les détails de cette question. Le Conseil de sécurité a déjà eu l'occasion, dans le passé, de prendre connaissance de nombreux cas d'ingérence étrangère de cette sorte et connaît suffisamment la question.

Néanmoins, en examinant la situation actuelle de la Grèce et la plainte formulée par le Gouvernement grec, nous ne pouvons manquer de relever ce fait, étant donné que l'ingérence étrangère, qui ne provient d'ailleurs pas des pays voisins de la Grèce, constitue l'une des causes majeures des événements de Grèce.

Si l'évolution de la situation en Grèce tendait à favoriser la participation des partis et des organisations démocratiques au gouvernement et à l'administration du pays, les choses en iraient mieux évidemment, et peut-être bien que nous n'aurions pas en Grèce la situation qui y existe actuellement. Mais l'évolution ne se fait pas dans ce sens. La situation est de plus en plus tendue; la terreur qui sévit contre les organisations et les partis démocratiques, contre les démocrates grecs, contre les syndicats de la Grèce, ne cesse de s'accroître. Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, on en soit arrivé à une sorte de guerre civile en Grèce, et surtout dans le nord du pays.

Je ne pense pas que les mesures prises par le Gouvernement grec soient de nature à en relever le prestige, soit en Grèce, soit à l'étranger, ni à améliorer la situation générale de ce pays. Je ne pense pas non plus que l'opinion publique mondiale, ni, d'ailleurs, je le souhaite, le Conseil de sécurité soient d'accord avec le Gouvernement de Tsaldaris sur les causes qui sont à l'origine d'une telle situation en Grèce.

Le Gouvernement de Tsaldaris accuse la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie d'attiser la lutte qui se déroule actuellement en Grèce du Nord. Il nous cite des cas, qui se seraient produits et qui continueraient à se produire, de violations de la frontière grecque par des individus ou des groupes provenant de Yougoslavie, d'Albanie et de Bulgarie. Or, les représentants de ces trois pays nous ont signalé beaucoup plus de cas de violation de leurs frontières par des forces grecques.

J'ai devant moi une liste de cas de violation des frontières gréco-yougoslave, gréco-albanaise et gréco-bulgare, commises soit par des avions, soit par des détachements militaires grecs. Je ne vais pas vous citer tous ces faits qui émanent de sources officielles. Beaucoup d'entre eux ont été évoqués ici par les représentants de la Yougoslavie, de la Bulgarie et de l'Albanie. Je me bornerai à en indiquer quelques-uns pour illustrer ma thèse, à savoir que des violations systématiques des frontières gréco-yougoslave, gréco-bulgare et gréco-albanaise sont commises par la Grèce.

Here is the first instance: eleven violations of the Greek-Albanian frontier by aeroplanes were officially registered between 18 September and 10 December. In each case these aeroplanes appeared from over Greek territory and disappeared in the direction of Greek territory.

Systematic violations of the Greek-Yugoslav frontier are also taking place. Thus, on 17 November for instance, according to official reports, four aeroplanes flew across the frontier from the Greek side west of Djevdjelija and opened fire on a frontier post. On 18 November in the same place a Greek fighter crossed the frontier and flew over Yugoslav territory to a considerable depth. On 20 November Spitfires flew across the frontier throughout the day. I imagine that these aeroplanes are well known to all the members of the Security Council: they circled over the territory of Djevdjelija, Mali-Krs, Konejski-Grob, and Kozuh. At 11.30 on the same day aeroplanes flying from Greek territory machine-gunned a frontier post in the Mali-Krs district.

There have been numerous violations of the frontier between Bulgaria and Greece. The Allied Control Commission in Bulgaria has received many reports from the Bulgarian Government and Bulgarian authorities, informing the Control Commission of frontier incidents instigated by the Greeks.

Thus, for instance, on 16 September 1946, between 10 and 11 o'clock, a military reconnaissance aeroplane flew over the town of Stasitsa. On 18 September 1946, at about 11 o'clock, a British three-engined aeroplane flew across the frontier near the village of Singelovo Golishevo.

On 24 September, at about 10.30 a.m., a British bomber flew across the frontier by the River Mesta, near the village of Gaitanirovo. I could quote further examples. I have already pointed out that I have a long list of similar violations of the frontier by Greek aeroplanes. Systematic violations of the frontier have taken place not only by aeroplanes, but by Greek armed units and groups.

When the Ukrainian communication was before the Security Council, numerous examples of the violation of the Greek-Albanian frontier by Greece were reported to the members of the Council. I have some additional reports, received from official sources, which confirm the fact that the violations of the Greek-Albanian frontier did not cease after the discussion of the Ukrainian statement by the Security Council. Systematic violations of the Greek-Albanian frontier by individual military units and sections of the Greek Army are taking place.

The same may be said of violations of the Greek-Yugoslav frontier on the part of Greece. During the last few months, August, September, October and November, numerous violations of the frontier by Greek military units and groups have taken place.

The situation on the Greek-Bulgarian frontier is no better. There are systematic violations of the frontier by individual units and groups of

Voici un premier fait: du 18 septembre au 10 décembre, on a constaté officiellement onze violations de la frontière gréco-albanaise par des avions. Chaque fois, ces avions venaient du territoire grec et disparaissaient en direction du territoire grec.

Des violations systématiques de la frontière gréco-yougoslave ont également lieu. C'est ainsi que le 17 novembre, selon une information officielle, quatre avions venant de Grèce ont survolé la frontière à l'ouest de Djevdjelija et ont mitraillé le poste frontière. Le 18 novembre, un avion de chasse grec a franchi la frontière dans la même région et a pénétré profondément à l'intérieur du territoire yougoslave. Le 20 novembre, des Spitfires ont franchi la frontière pendant toute la journée (je suppose que tous les membres du Conseil de sécurité connaissent ce type d'avion); ces avions ont tourné au-dessus de Djevdjelija, Mali-Krs, Konejski-Grob et Kozuh. Le même jour à 11 h. 30, des avions venant de Grèce ont mitraillé le poste frontière dans la région de Mali-Krs.

Des violations de frontière entre la Bulgarie et la Grèce ont eu lieu plus d'une fois. La Commission de contrôle interalliée en Bulgarie a reçu à plusieurs reprises des communications du Gouvernement et des autorités bulgares qui l'informaient d'incidents de frontière provoqués par les Grecs.

C'est ainsi que le 16 septembre 1946, entre 10 et 11 heures, un avion de reconnaissance grec a survolé la ville de Stasitsa. Le 18 septembre 1946, vers 11 heures, un avion trimoteur britannique a survolé la frontière près de la localité de Singelovo Golychevo.

Le 24 septembre, vers 10 h. 30, un bombardier britannique a survolé la frontière au-dessus de la rivière Mesta, près de la localité de Gaitanirovo. Je pourrais citer d'autres faits encore. J'ai déjà indiqué que je dispose d'une longue liste de ces violations de frontière par des avions grecs. Nous avons affaire à des violations de frontière systématiques commises non seulement par des avions, mais aussi par des détachements et des groupes armés grecs.

Lorsque le Conseil de sécurité a examiné la communication du Gouvernement ukrainien, de nombreux cas de violations de la frontière gréco-albanaise par la Grèce ont été signalés aux membres du Conseil. Je dispose de renseignements complémentaires, de source officielle, qui confirment que les violations de la frontière gréco-albanaise ont continué même après l'examen de la déclaration ukrainienne par le Conseil de sécurité. Nous sommes en présence de violations systématiques de la frontière gréco-albanaise par des unités et des détachements de l'armée grecque.

On peut en dire autant des violations de la frontière gréco-yougoslave par la Grèce. De nombreuses violations de frontière par des détachements et des groupes armés grecs ont eu lieu en août, septembre, octobre et novembre derniers.

La situation de la frontière gréco-bulgare n'est pas meilleure. Des violations systématiques de frontière sont commises par des détachements et

the Greek Army stationed in the northern districts of Greece.

I think that in examining the complaint submitted to the Security Council by the Tsaldaris Government we should not forget, and still less should we ignore, the fact to which I drew the attention of the Security Council, the fact that there is systematic violation of the Greek-Yugoslav, Greek-Albanian and Greek-Bulgarian frontiers on the part of Greece, both in the air and on land. Hence it is clear that the arguments brought forward by Mr. Tsaldaris are unconvincing.

The Greek Government of Mr. Tsaldaris has supplied the Security Council not only with documents, by which they have attempted and are attempting to substantiate their complaints against Yugoslavia, Albania and Bulgaria, but with other material evidence, such as two sub-machine-guns and other objects packed in a trunk. I think that the Yugoslav representative attending the Security Council could have supplied not only a trunk full, but a whole truck full of material evidence, if indeed such things as sub-machine-guns, clothing, etc., may serve as evidence. Plenty of material evidence of this kind might be collected not only in Greece, but in other countries, particularly if we bear in mind that the countries in question were occupied by the enemy, that battles were fought against this enemy on their territory and that as a general rule the armies and military units of various countries and nationalities were there.

I wish to draw the attention of the Security Council to the fact that since the Ukrainian statement was considered by the Security Council, the Greek Government of Mr. Tsaldaris has not renounced its former policy toward Albania. It is essentially an aggressive policy, since the Greek Government of Mr. Tsaldaris has not only spoken of its claims to Albanian territory at the Paris Conference and elsewhere, but continues to support these claims by provocative military acts on the Greek-Albanian frontier. Therefore, in examining the question now raised by the Tsaldaris Government, we should not forget the nature of the present policy of the Greek Government towards its neighbouring countries. As the matter stands, the accuser should become and is in fact the accused, as this discussion in the Security Council has shown.

Despite the attempts of the Greek Government to represent itself as the victim of neighbouring States, the actual facts show that it is not Greece or the Greek Government that is the victim of unfriendly and hostile activities on the part of neighbouring States, but on the contrary, that the neighbouring States are the victims of hostile activities on the part of Greece and the political regime now prevailing in that country under the leadership of Mr. Tsaldaris. To complete the picture, the Security Council should hear not only the official representatives of the Greek

des groupes de l'armée grecque stationnés dans le nord de la Grèce.

Je crois qu'en examinant la plainte introduite devant le Conseil de sécurité par le Gouvernement de M. Tsaldaris, nous ne devons pas perdre de vue, nous devons encore moins écarter un fait sur lequel j'ai attiré l'attention du Conseil, à savoir la violation systématique des frontières gréco-yougoslave, gréco-albanaise et gréco-bulgare, par la Grèce, dans les airs et sur terre. Il ressort de cela que les arguments qui ont été présentés ici par M. Tsaldaris ne sont pas convaincants.

Le Gouvernement de M. Tsaldaris a présenté au Conseil de sécurité non seulement des documents à l'aide desquels il s'est efforcé et s'efforce encore de démontrer le bien-fondé de sa plainte contre la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie, mais également d'autres pièces à conviction, telles que deux armes automatiques et d'autres objets contenus dans des valises. Il me semble que les représentants yougoslaves qui ont pris place à la table du Conseil de sécurité auraient pu présenter non pas seulement une valise, mais un wagon tout entier de pièces à conviction de tout genre si tant est que des objets tels que les armes automatiques, les vêtements, etc., soient de nature à prouver quoi que ce soit. Il est aisé de rassembler un grand nombre de pièces à conviction de ce genre, tant en Grèce que dans d'autres pays, étant donné qu'il s'agit de pays qui ont été occupés par l'ennemi, sur le territoire desquels ont eu lieu des combats avec cet ennemi et où, d'une manière générale, des armées et des unités militaires de divers pays et de diverses nationalités se sont trouvées rassemblées.

Je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité sur le fait qu'après l'examen de la communication ukrainienne par le Conseil, le Gouvernement grec de M. Tsaldaris n'a nullement renoncé à son ancienne politique à l'égard de l'Albanie. Cette politique est essentiellement une politique d'agression: non content d'émettre ses prétentions sur le territoire albanais à la Conférence de Paris et en d'autres lieux, le Gouvernement de M. Tsaldaris tient à les appuyer par des actions militaires, ayant un caractère de provocation, à la frontière gréco-albanaise. Ainsi, en examinant la question dont nous sommes saisis par le Gouvernement de M. Tsaldaris, nous ne devons pas oublier le véritable caractère de la politique que poursuit actuellement le Gouvernement grec à l'égard des pays voisins. En réalité, la situation est telle que l'accusateur devrait prendre la place des accusés; en fait, comme l'a démontré la discussion au Conseil de sécurité, l'accusateur fait déjà figure d'accusé.

Bien que le Gouvernement grec tente de se faire passer pour la victime des pays voisins, les faits montrent que ce ne sont pas la Grèce et le Gouvernement grec qui sont les victimes d'actes malveillants ou hostiles de la part des pays voisins, mais au contraire que ce sont ces derniers qui sont les victimes d'actes hostiles commis par la Grèce et le régime politique actuel de M. Tsaldaris. Pour compléter le tableau, il ne serait pas mauvais que le Conseil de sécurité entendît non seulement les représentants officiels du Gouvernement grec, mais également les représentants des

Government, but also the representatives of the Greek democratic parties and organizations. Up to the present, they have had no means of expressing themselves except through the Press.

The representative of Yugoslavia, Mr. Kosanović, drew our attention to the fact that some newspapers willingly publish statements coming from Mr. Tsaldaris, and very reluctantly publish, or do not publish at all, statements coming from representatives of other Governments which contain facts incriminating Tsaldaris and his Government. It is noticeable that statements coming from Greek democrats in Greece are published with reluctance. Nevertheless their voice is heard, in spite of the fact that very little space is devoted to it in the newspapers and journals of certain countries. The Security Council should listen to the voice of the Greek democrats if it really wishes to decide who is right and who is wrong with regard to the present situation in Greece.

Yesterday we heard the representative of the United States of America, Mr. Johnson, who declared that the Security Council was not yet in a position to reach any conclusions. He also stated that, for the time being, we should deal only with the procedural side of the question. This statement is very significant. At least, it indicates that the United States Government is not ready at the present time to support the case of the Greek Government. This is the conclusion to be drawn from the statement of the United States representative. This conclusion was also arrived at by the representative of the United Kingdom, Sir Alexander Cadogan. It would be incorrect, however, to suggest that we should restrict ourselves for the time being to the procedural side of the question. The Security Council has sufficient information to enable it to arrive at certain conclusions, even though they may be provisional ones. These conclusions are that the complaint of the Greek Government, as the facts have shown during this discussion, is not substantiated, and that the Tsaldaris Government is trying to divert world public opinion from the causes of the present situation in Greece, which are to be found in Greece itself, and is trying to prove that the causes of the Greek situation are external and are to be found in the neighbouring countries. These attempts are unconvincing and unsubstantiated.

The case put forward by the Greek representatives in the Security Council sounded extremely weak. Their arguments and facts were very ineffective. This was no accident. Apparently the Tsaldaris Government has very little ammunition with which to support its case. The real facts are contrary to the statements put forward by Mr. Tsaldaris and refute the allegations which the Greek Government has placed before the Security Council.

The representative of the United States of America has submitted for our discussion a draft resolution, proposing that the Security Council should establish a commission of inquiry to visit Greece, Yugoslavia, Bulgaria and Albania and

partis et des organisations démocratiques de la Grèce. Jusqu'à présent, ces derniers n'ont pu manifester leur opinion que par l'intermédiaire de la presse.

Le représentant de la Yougoslavie, M. Kosanović, a fait remarquer que certains journaux reproduisent volontiers les déclarations de M. Tsaldaris et ne publient qu'à contre-cœur ou ne publient pas du tout celles des représentants d'autres Gouvernements lorsqu'elles mentionnent des faits qui accusent M. Tsaldaris et son Gouvernement. On voit bien que les déclarations émanant des milieux démocratiques grecs ne sont également publiées qu'à contre-cœur; néanmoins leur voix se fait entendre, même si les quotidiens et les journaux de certains pays ne leur consacrent qu'une place réduite. Le Conseil de sécurité doit écouter la voix des démocrates grecs s'il veut réellement déterminer qui a raison et qui a tort en ce qui concerne la situation qui s'est créée en Grèce.

Nous avons entendu hier le représentant des Etats-Unis d'Amérique, M. Johnson, qui a déclaré que le Conseil de sécurité n'était encore pas en mesure de formuler ses conclusions. Il a même demandé que nous ne nous occupions, pour le moment, que du côté "procédure" de la question. Cette déclaration est très symptomatique, elle révèle en tout cas que le Gouvernement des Etats-Unis n'est pas prêt, à l'heure actuelle, à soutenir le point de vue du Gouvernement grec. Cela résulte directement de la déclaration faite par le représentant des Etats-Unis. Cette conclusion a été également celle du représentant du Royaume-Uni, Sir Alexander Cadogan. Mais il serait erroné de présenter la question comme si nous devions pour l'instant nous limiter à la procédure. Le Conseil de sécurité dispose d'un nombre suffisant de faits pour tirer certaines conclusions, fussent-elles provisoires. Ces conclusions sont les suivantes: la plainte du Gouvernement grec est sans fondement, comme l'ont démontré les faits exposés au cours de la discussion; le Gouvernement de Tsaldaris tente de détourner l'attention de l'opinion publique mondiale des causes qui ont déterminé la situation actuelle en Grèce, causes qu'il faut rechercher dans le pays même et non à l'extérieur, dans les pays voisins de la Grèce, comme essaie de le prouver ce Gouvernement. De telles tentatives ne sont pas convaincantes et ne reposent sur rien.

La thèse défendue par les représentants grecs au Conseil de sécurité est très faible. Les arguments et les faits qu'ils ont présentés sont sans portée. Cela n'est pas dû au hasard. Il est clair que le Gouvernement de Tsaldaris ne dispose pas d'éléments suffisants pour démontrer le bien-fondé de sa thèse. Les faits cités ici par M. Tsaldaris sont contraires à la réalité et réfutent les accusations que le Gouvernement grec a portées devant le Conseil.

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique nous a soumis un projet de résolution prévoyant la création par le Conseil de sécurité d'une commission d'enquête qui se rendrait en Grèce, en Yougoslavie, en Bulgarie et en Albanie afin d'y

study the situation on the spot. It would then report back to the Security Council.¹

I have carefully studied the draft resolution submitted by the United States Government. I must say that, as the Soviet representative, I have no objection to the Security Council's establishing a commission, sending it abroad, and instructing it to investigate the facts and study the situation on the spot in Greece, Yugoslavia, Bulgaria and Albania. Let us hope that this commission will enable the Security Council to reach the right conclusions concerning the actual conditions in Greece and the causes of the tense situation which has arisen there.

I have a few amendments to the resolution put forward by Mr. Johnson. In particular, I should like to suggest that the paragraph defining the terms of reference of the commission should be worded somewhat differently. I refer to the following paragraph of the United States text:

"That the commission shall have authority to conduct its investigation in the area, including such territory in Albania, Bulgaria, Greece and Yugoslavia as the commission considers should be included in its investigation in order to facilitate the discharge of its functions, and to call upon the Governments, officials and nationals of those countries, as well as such other sources as the commission deems necessary, for information relevant to its investigation."²

Instead of this paragraph, I suggest the following:

"That the commission shall have authority to conduct its investigation in Greece, and also in the frontier districts of Albania, Bulgaria and Yugoslavia, and to call upon the Governments, officials and nationals of those countries, as well as such other sources as the commission deems necessary, for information relevant to its investigation."

I have yet another amendment to this resolution. I suggest that the last paragraph, which reads:

"That each representative on the commission be entitled to select the personnel necessary to assist him and that, in addition, the Security Council request the Secretary-General to provide such staff and assistance to the commission as it deems necessary for the prompt and effective fulfilment of its task"²

be replaced by the following text:

"That each representative on the commission be entitled to take with him one or two assistants, and that, in addition, the Security Council request the Secretary-General to provide the necessary number of technical assistants from his staff."

I consider that these amendments to the United States draft resolution will improve the text and make it more precise. In my opinion, the Security Council will act rightly if it takes a decision to establish a commission to investigate the situation on the spot, as provided for in

étudier la situation sur place, avant de présenter ses conclusions au Conseil de sécurité¹.

J'ai étudié avec attention le projet de résolution présenté par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Je dois déclarer, en ma qualité de représentant soviétique, que je n'ai pas d'objection à ce que le Conseil de sécurité crée une commission, l'envoie sur les lieux et la charge d'enquêter sur les faits et la situation en Grèce, en Yougoslavie, en Bulgarie et en Albanie. Espérons que cette commission permettra au Conseil de sécurité de se faire une idée juste de la situation en Grèce et des causes qui ont provoqué la tension qu'on y observe.

Je voudrais apporter quelques amendements à la résolution présentée par M. Johnson. En particulier, je voudrais proposer une légère modification à l'alinéa où sont définis les pouvoirs de la commission. Je veux parler de l'alinéa suivant du texte des États-Unis:

"Que la commission aura autorité pour conduire son enquête dans la zone comprenant les territoires situés en Albanie, en Bulgarie, en Grèce et en Yougoslavie, qu'elle considérera comme devant être inclus dans son enquête afin de faciliter l'accomplissement de ses fonctions, et pourra faire appel aux Gouvernements, aux fonctionnaires et aux nationaux de ces pays, ainsi qu'à toute autre source qu'elle jugera nécessaire, pour recueillir les informations pertinentes²."

Je propose de remplacer ce paragraphe par le texte suivant:

"Que la commission aura autorité pour conduire son enquête en Grèce, aussi bien que dans les régions frontières de l'Albanie, de la Bulgarie et de la Yougoslavie, et pour faire appel aux Gouvernements, aux fonctionnaires et aux nationaux de ces pays, ainsi qu'à toute source qu'elle jugera nécessaire en vue de recueillir des informations pertinentes."

J'ai un autre amendement à présenter à cette résolution. Je propose que l'on supprime le dernier paragraphe, qui se lit actuellement comme suit:

"Que chaque représentant de la commission sera habilité à choisir le personnel nécessaire pour l'assister et qu'en outre le Conseil de sécurité demande au Secrétaire général de fournir à la commission le personnel et l'assistance jugés nécessaires à l'exécution prompte et efficace de sa tâche²."

et de le remplacer par le texte suivant:

"Chaque membre de la commission a le droit de se faire accompagner par un ou deux adjoints; en outre, le Conseil de sécurité prie le Secrétaire général de mettre à la disposition de la commission un nombre suffisant de collaborateurs à prélever sur le personnel du Secrétariat."

J'estime que ces amendements au projet de résolution des États-Unis amélioreront le texte et le rendront plus précis. A mon avis, le Conseil de sécurité agirait sagement s'il décidait de créer une commission chargée d'enquêter sur place, conformément à la résolution qui nous est sou-

¹ See *Official Records of the Security Council, First Year, Second Series, No. 27.*

² In English in the original text.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Deuxième Série, No 27.*

² En anglais dans l'original.

the resolution, incorporating the amendments which I have just proposed.

HASSAN Pasha (Egypt): Our delegation has no intention of discussing the substance of the present case, as it does not venture to do so on the basis of the evidence provided by the parties. Besides, it has no inside information about the situation in the Balkans, and even though it had this information, it would certainly reserve it to let justice take its course and provide the necessary material for all the members of the Council.

I believe we have made it clear from the beginning that we wanted the truth, and we wanted justice for all the parties concerned. To this effect, we insisted that all the parties concerned, even those who are not members of the Security Council, should be present from the beginning of the debates, in spite of the fact that some of us said that it was contrary to the Charter, which makes no provision for such a case. But we believe that justice and common sense must prevail in cases where the Charter is silent, as long as there is no text to the contrary.

Now that all the parties are present, now that we have heard the case, I must confess that, as a former judge, I am unable to form a decision concerning the substance. I am, however, convinced that an investigation, as suggested by the United States delegation, will be most helpful. Not only is it legally sound, but we believe that it is the only practical way possible to give us a true picture of the situation on the spot. I believe it is in the interests of all the parties concerned that such an investigation should take place.

If I have followed correctly what has been said here, all the parties concerned are agreed on the principle of investigation, but not on the details. It is for the Council, therefore, to decide the nature of this investigation. It has been suggested that this investigation should take place in Greece itself. I have not so far had time to study the proposal of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics, but I believe that the resolution which has been presented by the United States delegation will cover all the aspects, because at the present time I have not got sufficient data to justify a separate investigation.

In case it results from the inquiry that the internal situation in Greece contributes to the frontier incidents, I believe, and I am sure that the commission which will be appointed, and will include most members of this Council and particularly the five big Powers, will state this in its report to the Council. And therefore, *prima facie*, without carefully examining the proposal of the Soviet Union representative, I feel that the points raised by him are already covered by the proposal of the United States delegation.

Therefore the Egyptian delegation, without in any way prejudging the substance, is prepared

mise et aux amendements que je viens de proposer.

HASSAN Pacha (Egypte) (*traduit de l'anglais*): Notre délégation n'a pas l'intention de discuter le fond de l'affaire qui nous occupe, car elle n'ose le faire en s'appuyant sur les éléments fournis par les parties en cause. D'autre part, elle ne dispose pas de renseignements de première main sur la situation dans les Balkans et, même si elle en disposait, elle renoncerait à les utiliser afin de permettre à la justice de suivre son cours et de fournir, à tous les membres du Conseil, les éléments nécessaires.

Nous avons, je crois, affirmé nettement, dès le début, que nous voulions voir établir la vérité et rendre justice à toutes les parties en cause. A cette fin, nous avons insisté pour que toutes les parties intéressées, même celles qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité, soient représentées dès le début des délibérations, et cela bien que quelques membres de ce Conseil aient déclaré qu'une telle procédure serait contraire à la Charte, qui ne prévoit pas spécifiquement ce cas. Nous estimons que, dans les cas où la Charte est muette et où il n'existe pas de dispositions contraires, la justice et le bon sens doivent prévaloir.

Maintenant que toutes les parties sont représentées et que nous avons entendu la cause, je dois avouer qu'en tant qu'ancien juge, je ne me sens pas en mesure de prendre une décision concernant le fond de la question. Toutefois, je suis convaincu qu'une enquête, comme celle que propose la délégation des Etats-Unis, sera des plus utiles. Elle est non seulement légitime du point de vue juridique, mais elle constitue le seul moyen pratique de nous faire une idée exacte de la situation qui règne dans cette région. A mon avis, il y va de l'intérêt de toutes les parties intéressées que cette enquête ait lieu.

Si j'ai bien suivi les délibérations qui se sont poursuivies au sein de ce Conseil, toutes les parties en cause sont d'accord sur le principe de l'enquête, mais il existe des divergences de vues sur les détails. Il appartient donc au Conseil de sécurité de décider de la nature de cette enquête. On a proposé qu'elle ait lieu en Grèce même. Je n'ai pas encore eu le temps d'étudier la proposition du représentant de l'Union soviétique, mais je crois que celle qui a été présentée par la délégation des Etats-Unis répond à toutes les exigences de la situation, car, à l'heure actuelle, je ne dispose pas d'indications suffisantes qui justifieraient une enquête distincte.

Au cas où il ressortirait de l'enquête que la situation intérieure de la Grèce contribue à provoquer des incidents de frontière, je suis convaincu que la commission que nous devons nommer et qui comprendra la plupart des membres de ce Conseil, notamment les cinq grandes Puissances, fera état de cette conclusion dans son rapport au Conseil. Donc, à première vue, et sans examiner en détail la proposition du représentant de l'Union soviétique, j'estime que les problèmes qu'il a soulevés sont déjà prévus dans la proposition de la délégation des Etats-Unis.

En conséquence, la délégation égyptienne, sans préjuger, de quelque façon que ce soit, le fond

to support and second the proposal of the United States delegation.

Lieutenant-General STOYTCHEFF (Bulgaria) : As the proposal of the United States representative for a commission of investigation has already been favourably received by many members of the Council, in order to speed up the procedure I wish to declare that the Bulgarian Government accepts the establishment of a commission of investigation provided for in the United States draft resolution. My Government, however, would be glad to see the amendments to this draft resolution proposed by the Soviet Union representative adopted as well. It would furthermore like to see one representative of each of the countries concerned in the present dispute—Greece, Yugoslavia, Albania and Bulgaria—admitted as members of the commission of investigation, without vote.

As I suppose the Council will have to give the members of this commission some general indications as to how to proceed in order to attain our final objective, which is to eliminate all dangerous conditions and to create a peaceful atmosphere, I should like to draw your attention to the fact that an inquiry which merely intends to establish bare facts regarding frontier incidents would not be sufficient to cure the evil, for, as the representative of Yugoslavia, Mr. Kosanović, stressed just now, all those incidents are merely symptoms, not the disease itself. The frontier incidents mentioned by the Greeks in their accusations, as well as those brought forward by us against Greece, would be almost unimportant, if normal friendly relations existed between Greece and her northern neighbours. In such circumstances, they could easily have been settled through regular diplomatic channels. What makes them a matter of discussion in this Council is the lack of a spirit of understanding and conciliation by one of the parties.

I consider, therefore, that the principal aim of the investigation should be to find out the real causes of the conditions. In order to reach a correct conclusion and to be in a position to present a conclusive report, the commission should take note of the difference between the past sentiments prevailing in our country and the existing sentiments in some regions of Greece.

As far as my own country is concerned, I should like to say a few more words, in order to be helpful in this situation.

The statement made by the Greek Prime Minister at the 84th meeting,¹ expressing sentiments of regret that the former collaboration between Greeks and Serbians against the so-called Bulgarian *komitadjis* no longer existed, explains, in my opinion, the fundamental reasons for the dispute placed before this Council. It betrays a complete lack of understanding of the changes that have taken place in the Balkans, the profound significance of which Mr. Tsaldaris and his Government have failed to appreciate.

¹ See *Official Records of the Security Council, First Year, Second Series, No. 26, page 600.*

de la question, est disposée à appuyer la proposition de la délégation des Etats-Unis.

Le lieutenant-général STOYTCHEFF (Bulgarie) (*traduit de l'anglais*) : La proposition du représentant des Etats-Unis de créer une commission d'enquête ayant déjà été favorablement accueillie par de nombreux membres du Conseil, j'ai l'honneur de faire connaître qu'en vue de hâter la procédure, le Gouvernement bulgare accepte la création d'une commission d'enquête telle que la prévoit le projet de résolution des Etats-Unis. Mon Gouvernement serait cependant heureux de voir également adopter les amendements à ce projet de résolution soumis par le représentant de l'Union soviétique. En outre, mon Gouvernement serait désireux de voir nommer membres de la commission, sans droit de vote, un représentant de chacun des quatre pays intéressés au présent différend : Grèce, Yougoslavie, Albanie et Bulgarie.

Comme je suppose que le Conseil devra donner aux membres de cette commission quelques directives sur la marche à suivre pour atteindre notre but final, qui est l'élimination de toutes les situations dangereuses et la création d'une atmosphère pacifique, je désire souligner qu'une enquête qui ne viserait qu'à établir de simples faits en ce qui concerne les incidents de frontière ne suffirait pas à guérir le mal, car, comme vient de le souligner le représentant de la Yougoslavie, M. Kosanović, tous ces incidents ne représentent que les symptômes du mal et non le mal lui-même. Les incidents de frontière que mentionnent les Grecs dans leurs accusations, ainsi que les accusations formulées contre la Grèce par mon propre Gouvernement seraient presque sans importance si des relations amicales et normales existaient entre la Grèce et ses voisins du nord. Dans ce cas, ils auraient pu être réglés par la voie diplomatique normale. C'est l'absence d'esprit de compréhension et de conciliation chez l'une des parties qui a fait, de ces incidents, un objet de discussion au sein de ce Conseil.

J'estime donc que le but essentiel de l'enquête doit être de découvrir les causes réelles de la situation. Pour parvenir à des conclusions véridiques et être en mesure de présenter un rapport concluant, il faudrait que la commission prenne acte de la différence entre les sentiments qui régnaient autrefois dans notre pays et ceux qui existent actuellement dans certaines parties de la Grèce.

En ce qui concerne mon propre pays, je tiens à ajouter quelques mots et aider ainsi à éclaircir la situation.

La déclaration faite, au cours de la 84^{ème} séance¹, par le Président du Conseil de la Grèce, dans laquelle il exprimait ses regrets de voir que l'ancienne collaboration entre les Grecs et les Serbes contre les soi-disant *komitadjis* bulgares n'existait plus, explique, à mon avis, les raisons fondamentales du différend porté devant ce Conseil. Cette déclaration indique un manque total de compréhension des changements qui se sont produits dans les Balkans et dont la signification profonde échappe à M. Tsaldaris et à son

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Seconde Série, No 26, page 600.*

It shows that the rivers of blood shed by the Balkan peoples at the instigation of imperialist Germany have failed to obliterate narrow-mindedness and chauvinism in Greece.

Who, in reality, were the Bulgarian *komitadjis*? They were, some consciously, some unconsciously, merely the tools, the gunmen of a terrorist organization which had gradually succeeded in dominating the Bulgarian political scene. This organization was in itself an instrument of German imperialism, and had as its alleged aim the liberation of Macedonia; but its real purpose was to create discord among the Balkan peoples, chiefly between Bulgarians and Serbs. The discord bred war and the ensuing mutual weakness paved the way for German expansion and for the famous *Drang nach Osten*. United, the Balkan peoples would have barred the way to the Germans; divided, they all became their prey.

The activity of this organization was greatly facilitated by the dynasty in Bulgaria, which was nothing but a German agency. These two factors were responsible, on the Bulgarian side, for the interminable Balkan feuds. Through most despicable means, the monarchy eliminated the best citizens from the political life of our country. By assassinations, the Macedonian gunmen tried to eliminate all noted Bulgarians who refused to co-operate, and thus spread terror in Bulgaria. This shameful alliance between a royal family and a gangster organization is unprecedented in history. The Bulgarian people struggled for forty years against this policy of chauvinism and hatred.

It was against those Macedonian terrorists who enjoyed the support of our pro-German kings that our struggle was directed for many long years; this was the struggle of those of my countrymen who were not prepared to accept the Germans as protectors, friends and brothers, but knew them for what they really were: our worst and most dangerous foes. After tremendous efforts and bitter sacrifices, the fight was brought to a victorious end. The Bulgarian people succeeded in uprooting not only the criminal organization, but also its whole political ideology, if it ever had one at all.

Conscious of the sins of their former rulers, the Bulgarian people started on a new road, a road, as I have already said, of understanding and sincere collaboration with all Balkan peoples. In the spirit of this new orientation, we extended a friendly hand to all our neighbours. The peoples of Yugoslavia understand us, in particular the Serbs, who had suffered most cruelly from the Bulgarian chauvinist and pro-German policy in the past, in the name of which so much blood has been shed in fratricidal wars and feuds; they cordially accepted our hand.

Only the present Greek Government has not reciprocated. Reading through the statement and

Gouvernement. Elle montre que les flots de sang qu'ont versés les peuples des Balkans, à l'instigation de l'Allemagne impérialiste, n'ont pas réussi à faire disparaître, en Grèce, l'étroitesse d'esprit et le chauvinisme.

Qu'étaient, en réalité, les *komitadjis* bulgares? Consciemment ou inconsciemment, ils n'étaient que les instruments, les hommes de main d'une organisation terroriste qui avait réussi, peu à peu, à dominer la scène politique bulgare. L'organisation était, en elle-même, un instrument de l'impérialisme allemand et prétendait avoir pour objectif la libération de la Macédoine; mais son véritable dessein était de semer la discorde entre les peuples balkaniques, principalement entre les Bulgares et les Serbes. Cette discorde a engendré la guerre, et l'affaiblissement mutuel qui en est résulté a ouvert la voie à l'expansion allemande et au fameux *Drang nach Osten*. Unis, les peuples des Balkans auraient barré le route aux Allemands; divisés, ils sont tous devenus leur proie.

En Bulgarie, la dynastie a grandement facilité l'activité de cette organisation, qui n'était autre chose qu'un agent de l'Allemagne. C'est à ces deux facteurs qu'il faut attribuer, du côté bulgare, les interminables discordes balkaniques. Par des moyens des plus méprisables, la monarchie a éliminé, de la scène politique de notre pays, ses meilleurs citoyens. Les bandits macédoniens ont tenté d'éliminer, en les assassinant, tous les Bulgares éminents qui refusaient de coopérer et ont ainsi répandu la terreur en Bulgarie. Cette alliance ignominieuse entre une famille royale et une organisation de bandits est sans précédent dans l'histoire. Le peuple bulgare a lutté pendant quarante ans contre cette politique de chauvinisme et de haine.

C'est contre ces terroristes macédoniens, qui bénéficiaient de l'appui de nos rois pro-allemands, que nous avons dirigé notre lutte pendant de longues années; ce combat a été mené par ceux de mes compatriotes qui n'étaient pas disposés à accepter les Allemands comme protecteurs, amis et frères, mais qui reconnaissaient en eux ce qu'ils étaient réellement: les plus terribles et les plus dangereux de nos ennemis. Après d'immenses efforts et d'amers sacrifices, la lutte a été couronnée de succès. Le peuple bulgare a réussi à faire disparaître non seulement l'organisation criminelle, mais aussi toute son idéologie politique, si tant est qu'elle en ait jamais eue.

Conscient des crimes de ses anciens maîtres, le peuple bulgare s'est engagé dans une voie nouvelle qui, ainsi que je l'ai déjà dit, est celle de la compréhension, de la collaboration sincère avec tous les peuples balkaniques. C'est dans cet esprit que nous avons tendu, à tous nos voisins, une main amicale. Les peuples de Yougoslavie nous comprennent, en particulier les Serbes, qui avaient souffert cruellement de l'ancienne politique chauvine et pro-allemande de la Bulgarie, politique au nom de laquelle tant de sang a coulé au cours de guerres et de luttes fratricides; ils ont cordialement accepté la main que nous leur tendions.

Seul le Gouvernement grec actuel n'a pas répondu à nos avances. A lire la déclaration du

listening to the speeches of the Greek Prime Minister, I note with deep regret that he does not realize the profound change which has taken place in my country, and which, I feel confident, will give an absolutely new direction to the political developments in the Balkans. He continues—both the contents and the tone of his statement show this—to follow in the old ways of egoistic and narrow-minded chauvinism. These ways have led in the past to bloody conflicts; if pursued, they could lead to nothing else even now.

In this connexion, however, I wish to add that not all Greeks have the same attitude. In all occupied countries there were people collaborating and people fighting the invaders. It was the same in Greece. And I should say that the vast majority of those who resisted nazism and fascism in that country do not share the opinion of the Government expressed here in this Council.

I can say this because I well remember how, on many occasions, during the battles with the Germans, young Greek partisans came from the Macedonian and Yugoslav mountains to my headquarters. In groups of five or ten, sometimes in groups of even fifty or a hundred men, they came and offered their services to fight the common enemy, the German hordes. They were all fine youths. I can still see the fire in their eyes, their wonderful fighting spirit, their readiness for sacrifice in the common struggle against a common enemy. Now, it seems to me that these gallant boys are being labelled bandits and anarchists. And the very thought that the insurrectionists, slandered in this way by the Greek Government, are probably those same boys whom I have seen, fills my heart with sorrow and indignation.

I wish to repeat: I feel certain that the road chosen by the Greek Government is not the road which will lead to pacification of the Balkans. On the contrary, only an understanding of the thorough change of spirit in Bulgaria will be able to create the basis for friendly and sincere collaboration and, hence, to open the gateway to happiness and progress.

I should like to present a motion for an amendment to the United States draft resolution. This amendment is the following one:

“The commission of investigation will have as an objective of particular importance, besides the other tasks assigned to it by the Council, to find whether any of the Governments of the countries involved in the present dispute has given proof of international goodwill in its domestic policy, or, on the contrary, has promoted through various means a spirit of distrust and hate towards its neighbours, thus preventing establishment of friendly, neighbouring relations among the Balkan peoples.”

The PRESIDENT: There are two speakers inscribed. The first is the representative of Poland,

Président du Conseil de la Grèce et à écouter ses discours, je constate avec un profond regret qu'il ne se rend pas compte du profond changement survenu dans mon pays et qui, j'en suis persuadé, donnera une orientation entièrement nouvelle à l'évolution politique des Balkans. Il continue à suivre — cela ressort à la fois du contenu et du ton de sa déclaration — la vieille voie du chauvinisme égoïste et étroit. Cette voie nous a menés, dans le passé, à des conflits sanglants; si nous la suivons de nouveau, elle ne pourra, même aujourd'hui, nous mener à autre chose.

Je tiens toutefois à faire remarquer à ce sujet que tous les Grecs n'ont pas la même attitude. Dans tous les pays occupés, il y a eu à la fois des collaborateurs et des hommes qui combattaient l'envahisseur. Il en a été de même en Grèce. Et je crois pouvoir affirmer que ceux qui ont, en Grèce, combattu le nazisme et le fascisme, ne partagent pas, dans leur grande majorité, l'opinion du Gouvernement grec qui a été exprimée au sein de ce Conseil.

Si j'affirme cela, c'est que je me souviens très bien qu'en de nombreuses occasions, au cours des batailles contre les Allemands, de jeunes partisans grecs venaient, de Macédoine et des montagnes de Yougoslavie, à mon quartier général. Par groupes de cinq ou de dix, parfois même par groupes de cinquante ou de cent, ils venaient offrir leurs services pour combattre l'ennemi commun, les hordes allemandes. C'étaient tous des jeunes gens admirables. Je vois encore la flamme dans leur regard, leur magnifique esprit combatif et leur esprit de sacrifice dans la lutte commune contre l'ennemi commun. Aujourd'hui, il me semble, on qualifie ces garçons courageux de bandits et d'anarchistes. Et mon cœur se remplit de tristesse et d'indignation à la pensée que les insurgés que le Gouvernement grec calomnie ainsi, ce sont probablement les garçons que j'ai vus naguère.

Je tiens à le répéter: je suis persuadé que la voie que le Gouvernement grec a choisie n'est pas celle qui aboutira à la pacification des Balkans. Bien au contraire, ce n'est que si l'on comprend le profond changement d'esprit qui s'est produit en Bulgarie que l'on parviendra à jeter les bases d'une collaboration amicale et sincère et à préparer ainsi le règne du bonheur et du progrès.

Je désire proposer un amendement au projet de résolution des Etats-Unis. Voici le texte de cet amendement:

“La commission d'enquête aura tout particulièrement comme but, en plus des autres tâches que lui confiera le Conseil de sécurité, d'établir si l'un quelconque des Gouvernements des pays parties au différend actuel a donné des preuves de bonne volonté internationale dans sa politique intérieure ou si, au contraire, il a encouragé, par divers moyens, un esprit de méfiance et de haine à l'égard de ses voisins, empêchant ainsi l'établissement de relations amicales et de bon voisinage parmi les peuples des Balkans.”

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Deux orateurs sont inscrits: le premier est le repré-

who will speak when we reconvene, and following him the representative of France. I suggest we adjourn now, at 1.20, until 2.45 p.m.

The meeting rose at 1.23 p.m.

EIGHTY-SEVENTH MEETING

*Held at Lake Success, New York
on Thursday, 19 December 1946, at 2.45 p.m.*

*President: Mr. H. V. JOHNSON
(United States of America).*

Present: The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

109. Continuation of the discussion of the Greek complaint concerning the situation in northern Greece

The PRESIDENT: I invite the representatives of Greece, Yugoslavia, Albania and Bulgaria to take their seats at the table.

At this point in the proceedings Mr. Hysni Kapo, Albanian Minister Plenipotentiary to Yugoslavia; Lieutenant-General Wladimir Stoytcheff, Bulgarian political representative to the United States; Mr. Vassili Dendramis, permanent representative of Greece to the United Nations, and Mr. Sava Kosanović, Yugoslav Ambassador to the United States, took their places at the Council table.

Mr. LANGE (Poland): As there seems to be pretty general agreement in favour of sending a commission of investigation to the spot, I do not intend to go into the merits of the case which is before us, and I shall limit myself entirely to a few technical observations concerning the resolution which has been presented about the committee of investigation to be sent to the places concerned.

Before I do so, however, I should like to point out that the proposal to carry out an investigation seems to me most desirable, and this for three reasons. First of all, as, at least among some of the representatives, certain doubts exist regarding the facts of the situation or dispute before us, an investigation on the spot is the only way to solve these doubts and obtain the facts which we need in order to make further decisions. Further, we have already had an experience with a committee of investigation in the case of the Spanish question, and I must say that this experience was highly successful. That committee of investigation came to conclusions which were unanimously adopted by all its members, although these members represented very different shades of national interests and political opinion. And yet we were able to produce a unanimous document which later really proved to be a document of great historic importance, because it became a basis not only for our own

sentant de la Pologne, qui prendra la parole à la reprise de la séance; il sera suivi du représentant de la France. Il est maintenant 13 h. 20 et je propose de lever la séance jusqu'à 14 h. 45.

La séance est levée à 13 h. 23.

QUATRE-VINGT-SEPTIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 19 décembre 1946, à 14 h. 45.*

*Président: M. H. V. JOHNSON
(Etats-Unis d'Amérique).*

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

109. Suite de la discussion de la plainte grecque concernant la situation en Grèce septentrionale

Le PRÉSIDENT: J'invite les représentants de la Grèce, de la Yougoslavie, de l'Albanie et de la Bulgarie à prendre place à la table du Conseil.

M. Hysni Kapo, Ministre plénipotentiaire d'Albanie en Yougoslavie, le lieutenant-général Wladimir Stoytcheff, représentant politique de la Bulgarie aux Etats-Unis, M. Vassili Dendramis, représentant permanent de la Grèce auprès des Nations Unies, et M. Sava Kosanović, Ambassadeur de Yougoslavie aux Etats-Unis, prennent place à la table du Conseil.

M. LANGE (Pologne) (*traduit de l'anglais*): Comme la presque totalité des membres semble pencher en faveur de l'envoi sur les lieux d'une commission d'enquête, je n'ai pas l'intention de discuter le fond du différend dont nous sommes saisis et me bornerai simplement à formuler quelques observations d'ordre technique au sujet de la résolution qui nous a été présentée pour l'envoi d'une commission d'enquête dans les régions en question.

Auparavant, toutefois, je voudrais souligner que la proposition tendant à effectuer une enquête me semble très heureuse et ce pour trois raisons. Premièrement, parce que, comme il existe des doutes, au moins chez certains représentants, sur la nature des faits qui ont engendré la situation ou le différend que nous examinons, ce n'est que par une enquête sur place que nous pourrions dissiper ces doutes et recueillir les renseignements qui nous sont nécessaires pour prendre des décisions ultérieures. De plus, nous avons déjà fait l'expérience d'une commission d'enquête dans le cas de la question espagnole, et je dois dire que cette expérience a été des plus satisfaisantes. La commission d'enquête parvint à des conclusions qui furent adoptées à l'unanimité de ses membres, bien que ceux-ci représentassent des opinions politiques et des intérêts nationaux très différents. Et pourtant, nous avons pu présenter un document accepté à l'unanimité, un document qui, pour avoir inspiré non seulement